

STTCISSS EN GRÈVE !!!!! LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275

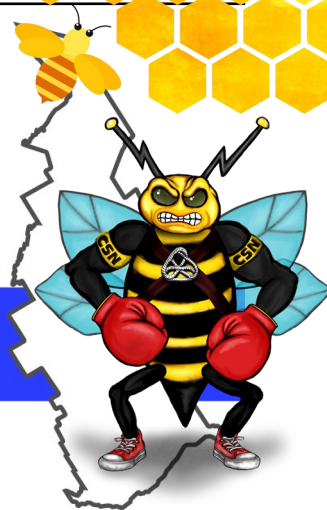
Courriel : accueil@sttcissss.org



Facebook



Twitter



2ème SÉQUENCE DE GRÈVE 21-22-23 NOVEMBRE

INFOS SUR LA GRÈVE EN FRONT COMMUN DES 21-22-23 NOVEMBRE

Camarades,

Ce message vise à vous rappeler que les prochaines journées de grève en Front commun s'exerceront les 21, 22 et 23 novembre prochains.

SOMMET DE LA GRÈVE

Tout comme nous l'avons fait avant notre 1^{ère} séquence, le syndicat a tenu son sommet de la grève les 15 et 16 novembre derniers. Ces rencontres d'information visaient à bien préparer nos membres en vue des prochaines journées de grève, ainsi qu'à répondre aux nombreuses questions que ce sujet peut soulever.

Pour revoir le sommet de la grève, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://youtu.be/s0KgfZSaUNw?si=W7Fe0Sa0PkxDVxbT>

HORAIRES DE GRÈVE

Concernant les horaires de grève, nous tenons d'abord à vous rappeler ce qui a été mentionné lors des rencontres syndicales traitant du sujet.

► Il est important de savoir que la loi prévoit **qu'il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer que les horaires de grève soient connus des personnes salariées.**

► À compter du moment où une organisation syndicale en santé et service sociaux dépose un avis de grève à l'employeur, ce dernier a 48 heures pour transmettre aux syndicats les horaires de l'ensemble des personnes salariées visées.

► L'employeur doit également transmettre au syndicat une liste de l'ensemble du personnel cadre qui devra effectuer du temps de travail sur le plancher lors d'une journée de grève. Pour chaque gestionnaire, l'employeur devra indiquer le titre d'emploi qu'il occupera ainsi que le

suite en page 2...



FRONT COMMUN



SOLIDARITÉ

DE 1972 À 2023
PLUS DE 50 ANS DE
SOLIDARITÉ SYNDICALE

... suite de la page 1

service dans lequel il effectuera son temps de travail.

► Dès la réception des documents nécessaires, le syndicat doit concevoir les horaires de grève en veillant à faire respecter les différents pourcentages de services essentiels à maintenir pour chacun des titres d'emploi et des services.

Pour plus d'information sur les services essentiels à maintenir, veuillez cliquer sur le lien suivant :

https://www.sttcisssl.org/wp-content/uploads/2023/09/E-Les_services_essentiels-FR.pdf

► Une fois l'horaire conçu, le syndicat doit également y intégrer la contribution des cadres. Cette étape a pour effet d'augmenter le temps de grève de certaines personnes salariées qui feront leur temps de piquetage au même moment où un gestionnaire effectuera son temps de travail sur le plancher.



► Une fois que cette dernière étape de la confection des horaires est terminée, le syndicat doit transmettre les horaires de grève complétés à l'employeur pour approbation.

► À cette étape, l'employeur peut demander des modifications aux horaires de grève s'il arrive à démontrer qu'il y a un danger pour la santé de la clientèle.

► Si les parties s'entendent sur lesdits changements à effectuer, ceux-ci sont apportés à l'horaire de grève.

LES TÂCHES À COUPER LORS D'UNE GRÈVE

Lors d'une grève, les employés ne peuvent effectuer la même charge de travail que lors d'une journée de travail régulière. **L'employeur a l'obligation de revoir les tâches et de vous informer de ce qui devra être laissé de côté.**

Si votre gestionnaire n'est pas en mesure de vous donner cette info, nous vous invitons à communiquer immédiatement avec notre équipe de service à la clientèle :

greve@sttcisssl.org

450-759-8222 #5188

LES LIGNES DE PIQUETAGE

Cette fois, 25 (et non plus 31) lignes de piquetage seront mises à la disposition des travailleuses et travailleurs

CSN et APTS du CISSS de Lanaudière. Bien que nous ayons identifié une ligne de piquetage pour chacune des installations, vous pourrez vous présenter à celle qui vous convient le mieux en fonction du lieu où vous trouverez au moment de votre temps de grève.

LISTE DES LIGNES DE PIQUETAGE

<https://www.sttcisssl.org/wp-content/uploads/2023/11/2023-22-09-Liste-des-lignes-de-piquetage-greve-21-22-23-novembre.pdf>

PERSONNEL EN TÉLÉTRAVAIL

Règle générale, les personnes en télétravail doivent elles aussi effectuer leur temps de grève en se présentant à la ligne de piquetage qui leur convient le mieux. Ceux et celles qui refuseront de s'y présenter ne seront pas éligibles au remboursement du fonds de grève.

Cependant, les personnes en télétravail qui auront un temps de grève de moins de 2 heures pourront s'inscrire à la grève virtuelle de la CSN. Les membres visés doivent remplir ce formulaire d'inscription pour participer à la rencontre virtuelle :

https://csn-qc-ccspp-ca.zoom.us/webinar/register/WN_hibJDPmpT0OFNXEVr05TZg#/registration

suite en page 3...

... suite de la page 2

TÉLÉTRAVAIL MISE EN GARDE!

Toute personne ayant plus de deux heures de temps de grève à effectuer et qui s'inscrit à la grève virtuelle sans une autorisation préalable du syndicat ne sera pas éligible au fonds de grève.

PERSONNEL DE NUIT ET DE SOIR ŒUVRANT EN DEHORS DES HÔPITAUX

Il est possible que les plages horaires de nos lignes de piquetage ne couvrent pas le temps de grève de certaines personnes qui l'effectuent au début d'un quart de nuit ou à la fin d'un quart de soir, notamment suite aux modifications exigées par l'employeur (nos horaires de responsables découlant des horaires de grève préalablement prévus).

Dans ces rares situations, nous demandons aux personnes visées de communiquer avec nous au courriel greve@sttcisssl.org ou en laissant un message sur la boîte vocale du (450) 759-8222 #5188. Une personne de notre équipe communiquera avec elles dans les plus brefs délais afin de procéder à leur inscription au fonds de grève. Évidemment, ces personnes n'auront pas à se rendre sur une ligne de piquetage mais devront tout de même respecter leur temps de grève (ne pas retourner travailler pendant le temps prévu).

LES SCABS (BRISEURS DE GRÈVE)

Bien que la haute direction du CISSS de Lanaudière se dise sensible à la question des briseurs de grève et que ses indications à l'égard des gestionnaires sont de ne pas entraver la grève, il est possible que, malgré tout, certains d'entre eux tentent des stratégies ayant pour objectif de minimiser l'impact de la grève.

Si dans votre service vous constatez que le nombre d'employés est supérieur aux quotas de personnel habituels, nous vous invitons à nous en informer en communiquant avec notre service à la clientèle. Le syndicat sera en mesure d'effectuer des vérifications et, si le litige est fondé, il pourra exiger de l'employeur à ce qu'il procède aux ajustements nécessaires.

FONDS DE GRÈVE

Vous devez savoir que l'employeur a l'obligation de retirer le temps de grève à l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Pour obtenir le remboursement du fonds de grève équivalant au nombre d'heures de grève effectuées multiplié par le taux horaire moyen de son titre d'emploi, il faut s'être inscrit à une ligne de piquetage! Les premiers remboursements sont prévus au début du mois de décembre.

(voir ci-bas pour information sur l'inscription sur les lignes)



SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute question en lien avec les horaires de grève, veuillez communiquer avec notre équipe de service à la clientèle en écrivant au courriel greve@sttcisssl.org ou en nous laissant un message sur la boîte vocale du (450) 759-8222 #5188. Priorisez cette ligne rouge, car étant sur le terrain, nous ne pourrions garantir une réponse rapide sur nos pages et aux autres courriels syndicaux.

Au plaisir de vous rencontrer sur les lignes de piquetage!

Solidairement,

Simon Deschênes,
Président du STT du
CISSS de Lanaudière-CSN



COMMENT S'INSCRIRE SUR LA LIGNE DE PIQUETAGE ?

Suite aux constats réalisés lors de la grève du 6 novembre, nous avons révisé la façon de s'inscrire sur les lignes de piquetage. En effet, l'inscription ne se fera plus sur horaire papier (ce qui créait des bouchons sur certains sites). Nous avons plutôt créé un visuel muni d'un code QR, qui sera entre les mains de la personne responsable. Il vous suffira de scanner le code avec votre cellulaire (ou avec l'aide de la responsable CSN) et de remplir les quelques questions d'inscription. Simple, clair et rapide! Une couleur différente pour chaque évitera toute confusion!

Francis Boudreault, V.-p. Info-Mob

GUIDE DU PARFAIT GRÉVISTE

POURQUOI LA GRÈVE ?



LA GRÈVE EST LE MOYEN DE PRESSION ULTIME DANS UNE NÉGOCIATION. EN PLUS DE DÉMONTRER NOTRE SOLIDARITÉ ET NOTRE RAPPORT DE FORCE, ELLE FRAGILISE LE POUVOIR PATRONAL ET REND LE GOUVERNEMENT PLUS RÉCEPTIF À NOS DEMANDES!



ON DOIT EN FAIRE MOINS DURANT LA GRÈVE



ON NE PEUT ACCOMPLIR LE MÊME TRAVAIL EN MOINS DE TEMPS : C'EST HUMAINEMENT IMPOSSIBLE. VOS GESTIONNAIRES AURONT TENDANCE À VOUS METTRE DE LA PRESSION POUR NUIRE À L'IMPACT DE LA GRÈVE.

SI CELA SE PRODUIT,
RÉFÉREZ-VOUS À
VOTRE SYNDICAT.



OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

CELUI-CI DOIT RESPECTER VOTRE DROIT DE GRÈVE ET S'ASSURER QUE LES TEMPS DE GRÈVE SONT CONFORMES À L'HORAIRE ÉTABLI.



SERVICES ESSENTIELS

UNE GRÈVE, ÇA DÉRANGE, C'EST BIEN NORMAL!

EN CE QUI CONCERNE LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, IL Y A DES CONDITIONS PARTICULIÈRES, PRÉVUES AU CODE DU TRAVAIL, ET CELLES-CI DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES.

LORS D'UNE GRÈVE, LES SERVICES ESSENTIELS - CEUX DONT L'INTERRUPTION PEUT METTRE EN DANGER LA SANTÉ OU LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - DOIVENT ÊTRE MAINTENUS PAR LES PARTIES, SOIT L'EMPLOYEUR ET L'ASSOCIATION ACCRÉDITÉE (SYNDICAT).



suite en page 5...

GUIDE DU PARFAIT GRÉVISTE

... suite de la page 4

LE FOND DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE (FDP)



LES RÈGLEMENTS DU FDP ONT ÉTÉ EXPLIQUÉS LORS DE VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTE DE GRÈVE. POUR AVOIR DROIT AUX PRESTATIONS HEBDOMADAIRES DU FDP-CSN, IL FAUT RESPECTER L'ENSEMBLE DES RÈGLES QUE NOUS AVONS ADOPTÉES, ÊTRE PRÉSENT-ET PARTICIPER AU CONFLIT.

RÉFÉREZ-VOUS À VOS RESPONSABLES SYNDICAUX.

PLACE À L'IMAGINATION



POUR UN TEMPS DE PIQUETAGE AGRÉABLE, SERVEZ-VOUS DE VOTRE IMAGINATION !

PORTEZ VOS CHANDAILS DU FRONT COMMUN, FAITES DE LA MUSIQUE, DANSEZ ET CHANTEZ! SOYEZ VISIBLES, SOYEZ CRÉATIVES ET CRÉATIFS, BRUYANTES ET BRUYANTS! TOUS LES MOYENS SONT LES BIENVENUS!

ON ÉVITE LES ALTERCATIONS ET ACCROCHAGES AVEC LES COLLÈGUES OU LE PUBLIC. EN CAS DE PROBLÈME, ON SE RÉFÈRE AUX RESPONSABLES DE LA LIGNE DE PIQUETAGE.

LES ALÉAS DE LA MÉTÉO



LORS DES JOURNÉES DE GRÈVE, LE CONFORT EST ESSENTIEL, ALORS SOYEZ PRÉVOYANTS :

VÊTEMENTS CHAUDS (TUQUE, GANTS, ETC.), CHAISE DE CAMPING (SI ON DÉSIRE S'ASSEOIR), BOUTEILLE D'EAU, THERMOS DE CAFÉ OU TOUT AUTRE ACCESSOIRE QUI POURRAIT RENDRE LE TEMPS DE PIQUETAGE PLUS AGRÉABLE.

AVEC ÇA, T'ES ÉQUIPÉ.E POUR GRÈVER !!! FORT !!!

Clique ici pour la version numérique!
Télécharge-la pour l'avoir avec toi!



QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE COMME MEMBRE POUR UNE GRÈVE PARFAITE ?

La grève, c'est une action collective de dernier recours face à un gouvernement borné qui ne pense qu'au privé, à financer ces matchs-caprice de hockey et qui méprise le personnel des services publics. Aussi, voici quelques conseils pratiques et actions pour faire ta part dans l'équation collective... et pour une grève plus confortable!

Par Francis Boudreault, V.-p. Info-Mob

Hey, patron! Dans tes dents, ton droit de gérance!

On le sait, dans notre secteur, le pire ennemi de la grève, c'est notre conscience professionnelle. Aussi, il nous faut impérativement résister à notre instinct de travailler deux fois plus vite le reste de la journée, de se surcharger, de sauter son dîner et sa pause, de décider par soi-même de ce qu'on fait ou non et de finir plus tard *sur son temps* pour que les patients aient tout ce qu'il faut et rendre le dernier rapport administratif demandé par le chef. Car en faisant ça, vous annulez justement l'impact de la grève!

En temps de grève, ce n'est pas à vous et à votre mauvaise conscience d'écoper du fardeau de *patcher* les conséquences de la grève : c'est le devoir LÉGAL de votre gestionnaire de mettre en place des mesures pour assurer les services essentiels et c'est à lui de vous indiquer quelles tâches vous ne faites pas pour arriver quand même dans les temps! Le boss aime ça nous refuser des congés et nous changer de weekends parce qu'il a un... droit de gérance? Soit! Cette fois-ci, faites-vous plaisir : ils aiment ça, gérer? Qu'ils gèrent! Kins, patron : dans tes dents, ton droit de gérance!



La météo selon Colère Provencher!

Le piquetage, c'est un sport... d'hiver! Regardez la météo pour vous habiller en conséquence! Pour le moment, il annonce plus doux mardi et ensoleillé jeudi, mais avec un bon coup de neige et/ou de pluie! Équipez-vous pour la peine : imperméable et parapluie!

Aussi, **HABILLEZ-VOUS CHAUDEMENT!** On ne le dira jamais assez : une journée de grève peut se transformer en calvaire avec le froid, mais ça peut être aussi un super moment si on s'habille en conséquence : manteau d'hiver, foulard, tuque, protège-visage, bottes d'hiver, gants très chauds pour swinguer de la crécelle pendant des heures sans perdre votre joie de vous mobiliser! Des *hotpads* valent aussi la peine!

Pour chauffer la CAQ de notre colère... sans vous geler les petits orteils, sachez que nous aurons aussi des tuques CSN en certaines quantités pour les membres ayant oublié la leur.

En novembre, la solidarité... ça s'habille comme du monde! Lut-tons... sans se les geler!

Affichez-NOUS !!!

En 2023, la lutte, c'est aussi d'être visible sur les réseaux sociaux! Aussi, téléchargez notre super image **EN GRÈVE** avec notre abeille lanaudoise et mettez-la comme photo de profil! Cliquez ici pour la télécharger! Aussi disponible en format pour mettre en photo de couverture, en cliquant ici!



GRÈVE REMIX!!!

Vous possédez des stéréos portatifs? Pensez à les apporter pour mettre de l'ambiance sur votre ligne de piquetage! Instruments et percussions bienvenus! Grève version REMIX!

Sachez que quelques militantes ont d'ailleurs mis en place une liste de lecture Front commun 2023 sur Spotify afin de mettre de la musique et nous faire bouger sur les lignes. Retrouvez-là en cliquant ici!

Nous saluons aussi DJ Piktage (alias Jacques Paquette), notre militant qui vous fera bouger à St-Lin!



NOUS D'UNE SEULE VOIX

PHOTOS DU 6 NOVEMBRE



Vous êtes ici en présence de cette gracieuse chaise à souhait de la CAQ.
Veuillez faire un vœu nous lui ferons parvenir.
Frankie Legault est enthousiaste à l'idée de recevoir vos demandes



VOUS AVEZ DES PHOTOS?
Envoyez-les-nous à information@sttcisssl.org



Retrait temps de grève pour absence

Si vous vous êtes absenté lors de la journée de grève, soit pour maladie ou pour responsabilité familiale, sachez que l'employeur a décidé de vous pénaliser. En effet, il nous a avisé que chaque employé qui s'est absenté et qui a été codé à l'horaire en conséquence, se verra retrancher son temps de grève prévu sur la paie. Comme si ce n'était pas légitime de prendre une journée maladie lorsqu'on est réellement malade ou de devoir rester à la maison parce qu'on a un enfant qui a attrapé une gastro... aucune raison n'est valable pour le boss. Sachez que nous avons fait savoir notre désaccord à l'employeur et que nous contestons vivement cette façon de faire. Malgré la grève, l'employeur doit tout de même maintenir nos conditions de travail et les journées de maladie et celles pour responsabilités familiales en font parties.

Nous en profitons aussi pour vous rappeler que les personnes qui travaillent au service de la paie sont nos collègues de travail et sont syndiquées avec nous. Tout comme vous, elles doivent faire la grève. Leur travail s'en trouve affecté inévitablement. Trop souvent, j'entends des échos que des travailleurs seraient irrespectueux et impolis envers nos collègues de la paie. Pourtant, cela ne devrait pas être : nous sommes tous des collègues et on se doit de se traiter respectueusement entre nous malgré les désaccords. N'oublions pas qu'ils ne font qu'appliquer et qu'elles ne sont pas celles qui décident de ces décisions irresponsables de la part de l'employeur

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3 par intérim



L'ACTUALITÉ SYNDICALE

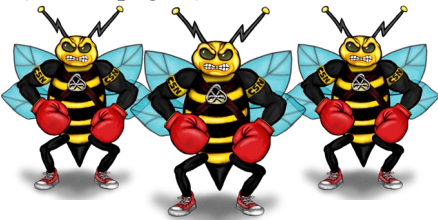


STTCISSS
LANAUDIÈRE

11 NOVEMBRE ÉDITION DE LA GRÈVE

Après ce 1^{er} coup de semonce du 6 novembre, prenez connaissance du message de votre Prez en cliquant [ici](#). Nous avons vu par les offres du gouvernement qu'il n'a pas encore pris le temps de considérer avec attention vos revendications. Voilà pourquoi il y aura une autre séquence de grève à hauteur cette fois-ci de 3 jours! En écoutant cette capsule, vous en apprendrez plus sur :

- Les horaires de grève;
- Les lignes de piquetage;
- Les tâches à couper lors d'une grève;
- Les SCABS (briseurs de grève);
- Rencontres Sommet de la grève (voir en page 1)



Fondation CSN

Donner du sens à l'argent.
KIOSQUES

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir! Voici les prochaines dates prévues :

- 20 nov. à l'HPLG, de 9h30 à 16h;
- 21 nov. au CHDL, de 9h30 à 16h.

Venez les voir en grand nombre! Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondaction.com.



**CLIQUE SU'L CHANDAIL
POUR COMMANDER
C'EST GRATUIT!
JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !**

Près de 1510 chandails roses distribués! L'équité, c'est un droit! Continuez de vous nous faire parvenir des photos de votre équipe en chandails roses à : information@sttcissl.org!

Nous vous informons qu'en pleines séquences de grève, dans laquelle votre équipe InfoMob est impliquée, la distribution est au ralenti. Nous vous remercions pour votre compréhension!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANCE 20 NOVEMBRE



À l'occasion de cette journée, on en profite pour saluer nos travailleurs. ses œuvrant auprès des enfants, dans les départements qui s'en occupent à l'hôpital, mais également à la

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : **À la baisse, environ à la fin janvier pour les 24 mars pendant les 3 mois suivants. En attente de l'employeur.**

Demandes horaires : avant le 8 décembre pour les périodes allant du 31 décembre au 27 janvier.

Prochains fériés à demander : Jour de l'an et son lendemain, 1^{er} et 2 janvier (F-7 et F-8). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 8 décembre.

POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS ET À VENIR

Catégorie 2

14 au 28 novembre 2023

Catégorie 3

21 nov. au 5 décembre 2023

Éteint par novembre?

**BESOIN D'AIDE?
PENSE PAE!**

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

DPJ, de même qu'au département de la jeunesse, notamment mes collègues ASSS du département SIPPE et les agentes administratives qui travaillent bien fort pour s'occuper des enfants et des jeunes! Merci pour votre travail, trop souvent **en sous-effectif**. Je vous invite aussi à cliquer sur les liens à gauche pour en apprendre davantage à propos de la journée nationale de l'enfance!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en soutien



FIERTÉ TRANS 19 et 20 novembre

Ce lundi 20 novembre est la Journée du souvenir trans, soulignée depuis 1999 pour commémorer le meurtre de Rita Hester aux USA. Les chiffres sont terrifiants : d'oct. 2012 à nov. 2013 ont été enregistré 238 assassinats de personnes trans de par le monde. [Cliquez ici pour voir les activités de lutte contre la transphobie et pour mieux comprendre la communauté trans](#), sans doute l'une des diversités sexuelles les plus méconnues et stigmatisées actuellement, même au Québec!



Transgenre, transsexuel, non-binarité, passing, genderfluid...

Comment s'y retrouver?

[Consultez l'excellente trousse en cliquant ici!](#)

Les fameux drapeaux : pour s'y retrouver!



6 DÉCEMBRE LA MARCHÉ SILENCIEUSE MATHA, VIENS MARCHER AVEC NOUS!



Le 6 décembre : pour se souvenir, réfléchir et agir.

Se souvenir : il y a 34 ans, le 6 décembre 1989, un misogynne détruisait la vie de 14 femmes à l'École Polytechnique de Montréal, assassinées parce qu'elles étaient des femmes.

Réfléchir : en 2023, la violence faite aux femmes persiste encore, prenant diverses formes et se vivant tragiquement dans le quotidien. La montée de la droite et des Conservateurs de Poilievre aggrave aussi les propos violents envers les femmes.

Agir : la brigade des rubans blancs du **Centre au Cœur des Femmes** organise une marche silencieuse à la chandelle dans les rues du village de Saint-Jean-de-Matha. La Brigade vous invite aussi à porter le ruban blanc.

Ainsi, en soutien à toutes les femmes victimes de violence et pour ne PLUS JAMAIS vivre d'événements tragiques comme celui du 6 décembre, on vous invite à aller marcher pour démontrer votre solidarité à la cause!

QUAND : mercredi 6 déc. à 17h45

QUOI : marche silencieuse d'un parcours de 1,3 km

OÙ : Village de St-Jean-de-Matha (le départ se fera du **stationnement au bas de la côte de l'église**).

Pour info : (450) 886-9171

Votre équipe Info-Mob



**Ma démocratie
m'appartient**

**Je veux qu'elle
me ressemble**



**Je signe la
pétition pour
une réforme
électorale!**

cestjustepasjuste.com

Pétition majeure pour une VRAIE démocratie!

Nous vous invitons à signer massivement la pétition lancée par le Mouvement démocratie nouvelle (MDN) pour réclamer une réforme électorale pour la mise en place d'un mode de scrutin proportionnel mixte.

En effet, aussi opportuniste que ses prédécesseurs, Legault, qui soutenait l'idée quand il était dans l'opposition, a viré son veston de bord à présent que les failles de notre démocratie lui donnent 100% du pouvoir avec juste 26% des électeurs!

Pour que chaque vote compte!

[Cliquez ici pour signer la pétition.](#)

[Cliquez ici pour plus d'informations sur la campagne de MND.](#)

Maximum : 4 décembre!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

Un gouvernement
majoritaire sans la majorité ?

**C'est juste
pas juste.**

JE SOUTIENS LE FRONT COMMUN DES

*Une illustration
d'Elise Gravel,
artiste et illustratrice,
à découvrir
[en cliquant ici!](#)*

